# Convocation du Conseil général

## jeudi 20 septembre 2018 à 19h00 à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

## Première partie

- 1. Appel
- 2. Pôle de développement économique du Littoral Est
  - 2.1 Introduction (Conseil communal)
  - 2.2 Présentation de la politique cantonale des pôles de développement (Conseil d'Etat)
  - 2.3 Localisation du pôle de développement économique du Littoral Est (SAT)
  - 2.4 Structure du pôle de développement économique du Littoral Est (SAT)
  - 2.5 Outils d'aménagement à mettre en œuvre (SAT)
  - 2.6 Principe de répartition des coûts et simulation financière (SAT, NECO)
  - 2.7 Implication socio-économique (NECO)
  - 2.8 Suite du processus (Conseil d'Etat et Conseil communal)
  - 2.9 Questions et réponses

## Interruption de séance

#### Seconde partie

- 3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2018 (annexé)
- 4. Nomination d'un délégué auprès du Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle, en remplacement de Jean Dominique Roethlisberger, démissionnaire
- 5. Nomination d'un délégué auprès de l'assemblée générale des Sucreries Aarberg et Frauenfeld SA, en remplacement de Jean Dominique Roethlisberger, démissionnaire
- 6. Rapport conjoint du bureau du Conseil général et du Conseil communal concernant la création d'une commission de fusion (annexé)
- 7. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'acceptation d'un don d'un tableau par Madame Jeannine Perez (annexé)
- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adaptation du tarif d'approvisionnement en eau (annexé)
- 9. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adhésion au Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL)
- 10. Motion du groupe centre-droit concernant l'introduction de l'apprentissage précoce de l'allemand par immersion à La Tène
- 11. Interpellations et autres questions
- 12. Lettres et pétitions
- 13. a) Communications du Conseil communal
  - b) Communications du bureau du Conseil général
- 14. Divers

La Tène, le 6 septembre 2018

Conseil général

/

#### Tous les documents utiles sont publiés sur Echotène : https://echo-latene.ne.ch/conseil-general

Annexe(s): documentation usuelle

Remarques: a) les titres et fonctions cités dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin

- b) un(e) membre du Conseil général empêché(e) d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès de la présidence du Conseil général
  c) les intervenant(e)s sont aimablement prié(e)s de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Isalyne.Challandes@ne.ch) ou en cas d'absence de celle-ci à commune.la-tene@ne.ch